

10 bonnes raisons de coopérer en Sud Alsace

L'essentiel de la matinale du 12 juin 2015





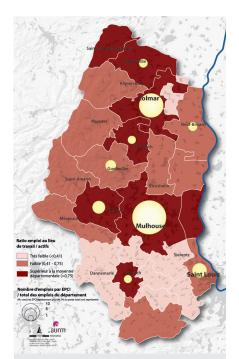


DIX BONNES RAISONS...

De coopérer en sud Alsace



12 juin 2015 • • • •



L'emploi se concentre de plus en plus dans des pôles urbains, ce qui pose des questions d'accès à l'emploi, de désertification de certains territoires, de déplacements de plus en plus nécessaires... Le territoire du Sud Alsace est, statistiquement, introuvable. Il est fait de nombreux espaces qui se chevauchent et s'entrecroisent et de « sousterritoires » qui présentent des problématiques différentes. Est-ce une raison pour faire cavalier seul ? Affronter les difficultés sur le modèle du « chacun pour soi ? »

Certainement pas et cette Matinale avait pour but de mettre en avant les raisons de coopérer, ce qui ouvre la question de la manière de coopérer, qui doit se traduire par un changement de gouvernance territoriale.

Parmi les bonnes raisons de coopérer dans le Sud Alsace, retenons rapidement que :

- La nature des activités change rapidement. D'une économie productive (industrie, logistique, commerce de gros), le Sud Alsace passe à une économie résidentielle, centrée sur les services aux résidants sur le territoire. Cela pose la question de la manière dont on retient les activités productives et attire de nouvelles activités. Chaque territoire cherche-t-il à attirer des entreprises, d'une manière peu ciblée, ou bien « chasse-t-on en meute », en offrant une image cohérente du territoire et en mettant en place les moyens voulus ?
- Certains territoires, qualifiés de « territoires productifs ruraux », sont très dépendants d'une activité, voire d'une entreprise. Cela pose la question de savoir **comment diversifier les activités** d'une manière « intelligente », en fonction des spécificités territoriales.
- Les activités se concentrent de plus en plus le long des axes de communication, dans les principaux pôles de population. La mobilité domicile-travail croît. Comment gère-t-on ce besoin de mobilité ? A défaut d'une gestion cohérente, qui passe par une réflexion sur l'offre de transports collectifs, le développement de centres de télétravail, du co-voiturage etc, c'est l'accès à l'emploi qui sera de plus en plus difficile pour les personnes.
- Le taux de chômage grimpe vite dans certains territoires en profonde restructuration. Les vallées vosgiennes, notamment, doivent trouver un « nouveau modèle économique ». Cela passe par le développement de nouvelles activités, agricoles, touristiques. Concernant ces dernières, comment organise-t-on la promotion du territoire ? Continue-t-on sur un modèle fragmenté où chaque communauté de communes (ou presque) a son propre OT ou construit-on ensemble une offre touristique qui valorise l'ensemble des ressources des différents territoires ?
- Les données de l'emploi et de la population sont (souvent) corrélées. Là où le chômage est élevé, la population tend à partir et c'est ainsi que les dynamiques démographiques et économiques convergent pour entretenir un cercle vicieux. La question est ici de savoir **comment retenir et attirer de la population.**
- Les prospectives emploi montrent que les emplois les moins qualifiés vont se raréfier. Le problème est qu'un nombre très important de personnes en Sud Alsace n'ont aucun diplôme professionnel, ou ont un niveau relativement

faible par rapport aux exigences croissantes des entreprises. **Quelle anticipation de l'avenir pouvons-nous avoir ?** Quelle politique éducative peut inciter les jeunes à poursuivre leurs études, au moins jusqu'au niveau Bac ?

- L'échec scolaire est donc un enjeu majeur, notamment pour les territoires qui cumulent le double handicap d'une forte part de sans diplôme et d'une faible part de diplômés. Elever le niveau de formation et réduire l'échec scolaire relève sans doute d'une stratégie d'innovation pédagogique, dans le cadre par exemple du péri-scolaire. Quelle est la petite commune ou le petit EPCI qui en a les moyens ?
- La mixité sociale n'est pas partout de mise. Certains sont des territoires « de cadres », assez aisés, d'autre sont des territoires ouvriers, aux moyens beaucoup plus modestes. Certains territoires ne disposent que de très peu de ressources (autant financières qu'humaines) pour rebondir. Dès lors, n'est-il pas envisageable de mutualiser certaines ressources pour que chaque territoire retrouve des « espaces d'opportunités » ?
- C'est finalement **une question de solidarité** qui se pose. Solidarité intergénérationnelle dans certains territoires vieillissants, mais aussi solidarité territoriale qui traverse toutes les échelles : certains quartiers au sein des villes, certaines villes au sein de leur agglomération, certaines parties du Département.

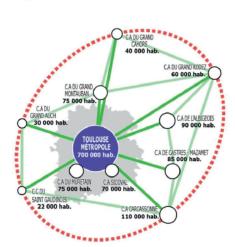
Tous ces constats et ces questions convergent vers l'idée que la gouvernance du territoire mérite une réflexion renouvelée. Il ne faut sans doute plus attendre de l'Etat des interventions volontaristes et fortes pour maintenir un relatif équilibre des territoires, surtout au niveau infra. La région, la future grande région, sera très grande... et le Sud Alsace apparemment morcelé pourrait ne pas constituer une préoccupation majeure. Quant au département, ses compétences semblent s'orienter davantage vers les politiques sociales, tandis que les communes voient leurs moyens d'intervention fondre...

Il reste donc les EPCI, qui constituent sans doute le niveau de plus pertinent de l'action.

Ne serait-il pas pertinent de réfléchir ensemble à la manière, non pas de renforcer une métropole du Sud Alsace, mais de faire du Sud Alsace un pôle métropolitain dont la capacité d'action commune serait renforcée ?

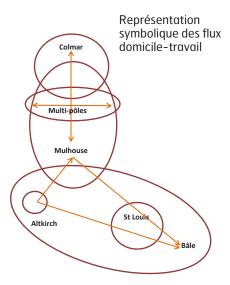
L'aire métropolitaine de Toulouse et l'instauration du dialogue métropolitain





"La création de l'association du dialogue métropolitain de Toulouse est un nouveau pas en avant. Elle marque la volonté des élus de travailler sur un mode coopératif, original et innovant, afin de partager leurs expériences et d'engager une réflexion dynamique et prospective sur notre territoire. Cette démarche se veut respectueuse de l'identité de chaque EPCI et de sa ville centre, et solidaire avec les territoires voisins". Pierre Cohen, Maire de Toulouse

Cette association réunit les présidents et les maires des villes-centre de 11 EPCI situés dans un rayon d'une heure environ de l'agglomération toulousaine, sur les deux régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.



Le territoire du Sud Alsace présente des caractéristiques rhénanes : un grand nombre de pôles urbains et de pôles d'emploi proches les uns les autres et qui dessinent des territoires de vie fortement imbriqués. Au-delà des périmètres institutionnels, ce sont ces espaces de vie qui intéressent les citoyens qui attendent que les problèmes de la vie quotidienne soient réglés à cette échelle.

Les "Matinales" de l'Agence d'Urbanisme sont des rendez-vous réguliers avec les élus et acteurs du territoire, pour un débat sur un sujet d'actualité.

Pour toute information sur les "Matinales": programmes, documents, invitations, etc, connectez-vous sur notre site internet : www.aurm.org





Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

33 avenue de Colmar. 68200 Mulhouse

Tel: 03 69 77 60 70 www. aurm.org

Directrice de la publication : Viviane

BÉGOC

Rédaction : Didier Taverne Edition : juin 2015

Crédit photo/image : AURM sauf mention contraire

Reproduction autorisée avec mention de la source et référence exacte.

